



COMMISSION CULTURE, SPORTS, LOISIRS

Rapport de la séance du 5 mars 2019 concernant le projet de nouveaux modules du skate parc

La commission Culture, sports, loisirs s'est réunie le 5 mars 2019 à la demande du Conseil administratif pour examiner le projet de rénovation du skate parc du parc de Palexpo et de l'ajout de 3 nouveaux modules, projet présenté par Monsieur Frédéric GRILLET, pour un montant de CHF 112'000.-

A l'unanimité des membres présents, la commission approuve ce projet et recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport a été accepté à l'unanimité des membres présents.

Grand-Saconnex, le 12 mars 2019

Le rapporteur :

Eric Steiner



Rapport des délégués à l'Association « Grand-Saconnex Natation »

L'Assemblée générale de l'Association « Grand-Saconnex Natation » s'est tenue le 15 février 2019 en présence d'une dizaine de membres.

Monsieur Julien PRONTERA, Président de l'Association « Grand-Saconnex Natation » (ci-après GSN) déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, les remerciant d'avoir choisi d'investir leur temps en faveur de l'association.

Le Président M. Julien PRONTERA et M. Sami GAMMOUDI, vice-Président, présentent leur rapport d'activité. Ils félicitent d'abord l'engagement du comité.

Leur rapport sera bref car la piscine est fermée depuis janvier 2018. Ils déplorent le manque de communication avec l'administration communale qui leur avait annoncé une réouverture de la piscine pour le 19 novembre 2018 ce qui n'a pas été le cas. Lors de l'AG, la commune a annoncé une nouvelle date, celle du 1^{er} avril 2019 et l'association espère que ce n'est pas un poisson d'avril ! Il a été difficile de conserver les gardiens ou d'en engager de nouveaux sans connaître la date de réouverture.

Les comptes 2017/2018 sont présentés par le trésorier M. Régis GIAUQUE avec un total des produits de CHF 24'924.- et un total des charges de CHF 18'941.-. Ces chiffres annoncent un bénéfice de CHF 5'982.-. Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

Les rapports suivants sont également présentés : Responsable des gardiens, Responsables Ecole de natation, Carine Blanchard. Cette dernière n'a pas pu continuer son activité pendant la fermeture du bassin et elle a fait plusieurs activités de plein air avec ses élèves pendant l'année pour garder le lien avec eux. Elle espère qu'ils reviendront suivre des cours dès que la piscine sera à nouveau opérationnelle. Mme Mercedes MEME a également présenté son rapport pour l'Accoutumance à l'eau. Elle a pu continuer son activité le samedi grâce à l'aide de l'administration communale dans le bassin de l'école des Avanchets, en attendant que le bassin du Grand-Saconnex soit rénové.

La séance est levée à 21h30 et clôturée par un verre de l'amitié.

Sandra PORTIER



Rapport des délégués à la Sirène, Harmonie municipale du Grand-Saconnex

L'Assemblée générale ordinaire de « La sirène, Harmonie municipale du Grand-Saconnex » s'est tenue le 21 mars 2019.

M. Damien LUISIER, co-Président de la Sirène, déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte à 20h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, les remerciant d'avoir choisi d'investir leur temps en faveur de l'association.

Les co-présidents M. Damien LUISIER et Madame Annick NIARQUIN présentent leur rapport d'activité. Ils félicitent d'abord le comité et l'ensemble des membres pour leur engagement sans faille. L'année 2018 a été riche d'activités : on y décompte 35 répétitions, 14 représentations comme la première du cirque Knie à Plainpalais, cela depuis plus de 60 ans ! Cependant, 2018 sera peut-être la dernière participation. On relève également 4 participations communales officielles : la Sirène a été présente à l'aubade au Maire et au Président du Conseil municipal, à la fête des écoles, au 1^{er} août, à la fête de l'Escalade et aux promotions de la commune de Chambésy. L'ensemble s'est aussi produit à Miami Beach et à Disneyworld de l'autre côté de l'Atlantique en Floride lors de leur voyage qu'ils ont entièrement autofinancé. Comme chaque année la Sirène a organisé son concert annuel sur le thème de la surprise ainsi que son concert d'automne. En 2019 l'harmonie participera au concours cantonal.

Les comptes 2018 sont présentés par le trésorier M. Serge MATTHEY-DORET. Ces chiffres annoncent un bénéfice de CHF 759.-. Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

L'école de musique a compté 18 élèves en 2018. Un junior band a été créé afin de les préparer à jouer avec l'harmonie municipale.

Les rapports suivants sont également présentés : Responsable des différents dicastères (uniformes, présences, commission musicale et recrutement), Directeur, Responsable de l'école de musique.

La séance est levée à 21h20 et est clôturée par un verre de l'amitié.

Sandra PORTIER

Philippe METTRAL



Rapport du délégué au Centre de loisirs et de rencontres du Grand-Saconnex

L'assemblée générale de l'association du Centre de loisirs et de rencontres du Grand-Saconnex s'est tenue le 15 mars 2019 en présence de 14 membres. MM Laurent JIMAJA, Jean-Marc COMTE et Bertrand FAVRE étaient présents pour représenter le Conseil administratif. MM Philippe METRAL et Yann SIMETH ont représenté le Conseil municipal.

Après les remerciements officiels et l'approbation, à l'unanimité, du PV de l'assemblée générale précédente, la présidente Mme Anne-Claude GUEX a présenté son rapport pour l'année 2018 et annonce que l'association compte à présent 38 membres. Elle s'inquiète de voir le nombre de démissions en 2018 (il y en avait 72 l'année dernière).

Afin de présenter le rapport d'activités 2018 il a été décidé, comme les années précédentes, de passer un film reprenant les diverses activités, sorties, centres aérés et camp d'été des ados de l'année écoulée.

Les comptes 2018 sont présentés par la trésorière et co-présidente, Mme Raffaëlla HURTER, avec un montant de CHF 1'175'416.17 pour les produits et un montant de CHF 1'159'607.85 pour les charges, après intégration des écritures de la FASe. S'en suit le rapport des vérificateurs des comptes qui, après la vérification de ceux-ci, certifient que les comptes sont bien tenus et invitent l'assemblée à les approuver. Les comptes sont donc approuvés, à l'unanimité, par l'assemblée.

Le comité propose une décharge en bloc de ses 6 membres. Le vote sur la décharge du comité sortant est approuvé sans opposition. S'en suit l'élection du nouveau comité de gestion avec Mesdames Anne-Claude GUEX et Raffaëlla HURTER comme présidentes. Il y a également 2 démissions au sein du comité mais également 4 nouveaux membres qui se présentent. L'élection du nouveau comité est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

L'assemblée générale se termine par un apéritif dinatoire aux alentours de 20h00.

Le délégué

Yann SIMETH



Rapport des délégués à l'Association du Judo Club du Grand-Saconnex

L'assemblée a débuté par un mot de bienvenue de M. Hamid ELOUARET, président du club. C'est la 21^e Assemblée générale du club. Il salue la présence de M. Michel POMATTO, délégué au club, et annonce que M. Laurent JIMAJA nous rejoindra dans un moment.

La séance a continué avec la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale et les différents rapports : président, moniteurs, directeur technique, représentante du « Body Tonic » et trésorier.

Le Président peut dire que dans l'ensemble, le comité est satisfait de cette année. Les résultats sont positifs, et le club se porte bien.

Le club compte actuellement 80 membres, sans compter les adultes, qui sont au nombre de 10. 63 enfants sont du Grand-Saconnex. Au total, avec le « Body Tonic » et les membres passifs, le club compte 106 membres. Il y a 21 personnes licenciées auprès de la Fédération suisse de Judo.

Le nombre de membres est stable, mais varie de 10% au mois de septembre avec les départs et les arrivées.

Le comité est formé de 10 personnes : 4 membres pour le comité directeur, 2 responsables de cours, 1 professeur diplômé de la Fédération suisse de Judo, 1 personne responsable J+S et 2 personnes qui s'occupent entre autres du site internet. Il se réunit généralement 1 fois par mois.

Il faut relever que tous les moniteurs sont à jour par rapport aux obligations de Jeunesse et Sport.

Le club a participé à 19 tournois et stages cette année.

Le Président remercie chaleureusement les bénévoles, membres du comité, moniteurs et parents, qui ont encadré les jeunes lors de ces déplacements.

Lors des championnats genevois, qui ont eu lieu le 24 mars dernier, le club a remporté 4 médailles d'or, 2 d'argent et 5 de bronze. Il faut relever que 4 médailles d'or ont également été remportées par des jeunes formés au club.

Le club regrette que souvent des jeunes, à partir d'un certain niveau de réussite, quittent le club pour des clubs plus importants.

Les comptes de profits et pertes pour l'exercice 2018 sont de CHF 77'630.90 pour les produits et de CHF 76'276.20 pour les charges. Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 1'354.70. La subvention J+S est de CHF 5'590.00.

Afin d'avoir des comptes équilibrés, pour faire suite à la diminution de la subvention communale, le comité a réduit les indemnités des moniteurs, augmenté les cotisations, fortement diminué les frais de fiduciaire, modifié l'abonnement Swisscom, annulé certaines assurances non indispensables et réduits au maximum les frais de timbres.

Il faut relever que la priorité a été donnée au maintien de la qualité des entraînements ainsi qu'à la formation des jeunes. La participation à des tournois et des stages a été maintenue.

En 2018, le club a investi dans un nouveau programme comptable, plus performant et plus complet. Les différents rapports sont votés à l'unanimité des membres présents et le comité est déchargé pour l'exercice 2018.

Mme Pierrette DUMOULIN remercie le club de lui avoir proposé le poste de coach pour le « Body Tonic ». Le cours comprend 9 membres et il se complète de conseils alimentaires. Les participant-e-s sont content-e-s.

Le Président reprend la parole et précise qu'aucune publicité n'a été faite pour le « Body Tonic », parce qu'il fallait voir si ce cours fonctionnerait, ce qui est le cas actuellement. L'ambiance est bonne et le contact positif. De la publicité sera mise en route pour développer ce cours l'année prochaine.

Le comité propose de modifier le nom du club afin de pouvoir intégrer facilement d'autres pratiques comme l'Aïkido et le Jujitsu. Le club se nommera dorénavant **Judo / Arts Martiaux Grand-Saconnex (JAMGS)** au lieu de **Judo club / Self Défense Grand-Saconnex (JSDGS)**. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Le comité propose également d'élire la présidence et le comité pour une durée de 2 ans plutôt que d'un 1 an, ce qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Election du comité

M. Hamid ELOUARET est élu Président à l'unanimité des membres présents.

Le comité se représente dans son intégralité, à l'exception de Mme Deborah TEDESCHI qui, poursuivant maintenant ses études à Lausanne, manque de temps, ce qu'elle regrette.

Le comité composé de 9 personnes est élu à l'unanimité des membres présents.

M. Hamid ELOUARET remercie chaleureusement les autorités du Grand-Saconnex pour l'aide et le soutien qu'elles apportent au club, tant au niveau financier qu'au niveau de la salle à disposition.

L'assemblée générale se termine par un mot de MM. Laurent JIMAJA et Michel POMATTO qui remercient le club pour son engagement auprès des jeunes de la commune ainsi que le comité et toutes les personnes bénévoles sans qui le club ne pourrait pas fonctionner comme il le fait.

Il est toujours dommage de constater que quand un club fonctionne bien, il n'y a pas beaucoup de monde présent à l'assemblée générale. Il faut relever que le club peut compter sur beaucoup de parents présents lors des manifestations, lors de la fête Noël par exemple.

Bravo et vive le Judo / Arts Martiaux Grand-Saconnex !

Une verrée a clôturé l'Assemblée générale.

M. Michel Pomatto a excusé son collègue délégué pour son absence.

Michel Pomatto

Le Grand-Saconnex, le 2 avril 2019